

## Le Département du Loiret consacre près d'1 M€ pour préserver la ressource en eau sur son territoire

**Dans le cadre de la session des 13 et 14 juin 2024, l'assemblée départementale a accordé une enveloppe globale de près d'1M€ pour soutenir les communes et leurs groupements dans des investissements visant à préserver la ressource en eau dans le Loiret.**

34 projets ont été retenus par la collectivité suite à un appel à projets.

À titre d'exemple, la commune d'Autry-le-Châtel se voit attribuer une aide financière de 93 800 € pour le renouvellement de canalisations. Plus de 43 000 € sont consacrés à la Communauté de communes de la Beauce Loirétaine pour le renouvellement du réseau d'eau potable à Lion-en-Beauce.

---

Une nouvelle enveloppe annuelle de 2 millions d'euros a été mise en place à partir de 2024 pour accentuer le soutien aux investissements portés par les collectivités visant à préserver la ressource en eau. Cette aide illustre l'engagement du Département du Loiret à soutenir les initiatives locales visant à optimiser l'utilisation de l'eau, à prévenir les gaspillages et à contribuer à la préservation de cette ressource pour les générations futures.

La préservation et la gestion durable de la ressource en eau sont au cœur des préoccupations du Département du Loiret. Gardien l'environnement et conscient des défis posés par les enjeux hydriques contemporains, la collectivité œuvre pour promouvoir des politiques novatrices et proactives en matière de gestion de l'eau.

Retrouvez toutes les actualités du Département sur [www.loiret.fr/presse](http://www.loiret.fr/presse)

### CONTACT PRESSE

**Cassandre Germain**

02 38 25 43 93

06 37 99 23 20

[cassandre.germain@loiret.fr](mailto:cassandre.germain@loiret.fr)